



Vacance d'été

Par Mil

Bonjour

Juste besoin d'un peu d'aide pour les vacances d'été .

Dans le jugement il est indiqué que nous devons partager les vacances scolaire par moitié et fonctionner par quinzaine et que la mère de mes enfants débute la première quinzaine .

La communication avec la maman est très difficile voir inexistante .

Quelles sont les dates précise pour le fonctionnement des vacances d'été qui approchent à grands pas ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez besoin d'un calendrier ?

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31952]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31952
[url]

Par Mil

Merci mais plutôt de gens qui sont dans le même cas que moi .

Je connais les dates des vacances , c'est plutôt le partage équitable et les dates précises que je recherche

Par yapasdequoi

Alors prenez un agenda et cochez les dates au stabylo.

ça commence un jeudi soir et se termine un jeudi matin, il y a 8 semaines en tout, ce n'est pas compliqué à partager.

Vous envoyez le calendrier avec les couleurs à votre ex et prévoyez les transports des enfants (horaire et moyen) s'ils ne sont pas précisés dans le jugement.